

CENTRE CAMILLE-JULLIAN  
Unité Mixte de Recherche 7299  
CNRS-Université de Provence  
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme  
Aix-en-Provence

## **Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine (BiAMA)**

### **Recommandations aux auteurs (2019)**

#### Normes de présentation

Les indications ci-après s'inspirent pour l'essentiel des normes nationales (AFNOR) et du code de typographie (Abrégé à l'usage de la presse, Paris, éd. CFPJ, 1984) ; on se reportera pratiquement aux exemples des derniers volumes parus.

Les normes orthographiques s'appliquent bien entendu uniquement aux textes rédigés en français. Les normes bibliographiques et de présentation s'appliquent à *toutes les langues*.

#### **Présentation générale**

Le texte de l'article ou de l'ouvrage saisi sur traitement de texte (Word Mac ou PC ou format RTF) suivra les prescriptions suivantes :

Eviter les tabulations, les coupures de mots manuelles, les mises en page. Faire figurer seulement les subdivisions internes du texte (chapitres, parties ou sous-parties, paragraphes).

Présenter dans des fichiers séparés le texte (avec les notes), la bibliographie, les légendes des figures, les tableaux, les diagrammes, les annexes.

Fournir avec l'article un résumé de 800 à 1000 signes et une liste de mots-clés (6 à 10), le tout en français et en anglais.

Dimensions de la page 220 x 270 mm

Miroir de page 185 x 231 mm

Deux colonnes de 89,5 mm gouttière 4,233 mm

Chaque page comprend 53 lignes de 65 caractères par colonne, soit environ 6510 signes par page, blancs compris.

**Les figures** seront fournies à la dimension voulue pour l'impression, de préférence au format de la colonne (largeur 89,5 mm) ou de la page (largeur 185 mm).

**Les images** seront fournies au format TIF 300 dpi, en CMJN ou Niveaux de Gris (si les auteurs rencontrent des difficultés sous Photoshop, la maquettiste se chargera de la mise aux normes des images, ceci afin d'éviter tout problème de pixélisation).

**Pour les images scannées** d'après ouvrage imprimé : dans la fenêtre des détails (en fonction du modèle de scan) ne pas oublier de cocher Détramage ou indiquer détramage impression (175lpi).

**Les dessins Illustrator** seront fournis au format EPS, en CMJN ou Niveaux de Gris aucune couleur Pantone ajoutée, sans aucun masque d'écêtage, avec polices vectorisées ou non, en supprimant tous les éléments inutilisés dans le dessin et sans verrouiller les calques.

**Les tableaux** seront fournis sous Excel et seront refusés sous Illustrator.

### **Rédaction de l'article ou de l'ouvrage.**

Attention aux renvois : toutes les références de la bibliographie et toutes les illustrations doivent correspondre à des appels dans le texte.

Découpage : Le texte peut être hiérarchisé à l'aide de titres et sous-titres numérotés en chiffres arabes. On ne dépassera pas trois niveaux de titres (1.1.1.).

Utilisation des majuscules.

On se fiera généralement au *Bon usage* de M. Grévisse. Aucun mot (même nom propre) ne doit apparaître entièrement en majuscules dans le texte. On écrira Moyen Âge, mais âge du Fer, âge du Bronze. La norme voudrait que l'on écrive le Nord de la France (substantif), mais au nord du mur 28 (emploi adjectif). Dans la pratique, le mot « est » entraîne souvent des difficultés de lecture pour des étrangers (confusion avec le verbe être) et on pourra utiliser une majuscule même dans la forme adjectivale des points cardinaux pour plus de clarté.

L'italique est réservé en principe aux mots latins ou étrangers non courants (*terminus ante quem*) ; dolium(s) ou dolia, oppidum(s) ou oppida, à priori, sont considérés comme des mots français, de même que idem, Idem, ibidem et leurs abréviations (id., Id., ibid.), cf. (Cf. en début de note), et certains termes techniques comme skyphos, kernos, naïskos, même lorsqu'on emploie le pluriel grec (skyphoi, naïskoi, kernoi...). On écrit de même intra-muros et extra-muros.

Les nombres sont écrits en toutes lettres dans le cours du texte, sauf pour les mesures de longueur, poids, surfaces... Dans les inventaires et les catalogues, on les écrit toujours en chiffres. On écrit 2,25 m et non pas 2m25 ; 10 240 et non pas 10.240, 1/250 (échelle) mais pas 1/250° ni 1:250.

Les unités (mètre, gramme, etc...) ne s'abrègent que lorsqu'elles accompagnent un chiffre : 2 mm, mais plusieurs millimètres. On emploiera couramment les abréviations suivantes : mm, cm, dm, m, km, l, g, kg, m<sup>2</sup>, sans point et sans marque du pluriel, n°8 (sans blanc)

On écrit I<sup>er</sup> s. av. J.-C., II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Dans les catalogues et inventaires, on utilisera obligatoirement des abréviations dont voici une liste (non exhaustive) :

L. = longueur

l. = largeur

ép. = épaisseur

ex. = exemplaires (s)

fr. = fragment(s)

diam. = diamètre (on pourra utiliser Ø dans les planches de céramique)

p. = poids

Dr/ = droit (monnaie)

R/ = revers (monnaie)

R. = recto

V. = verso

mod. = module.

On explicitera toujours les abréviations utilisées en début de catalogue.

On écrit Saint-Blaise, pas St. Blaise.

### Références bibliographiques.

On indiquera les références bibliographiques nom+date+page en note de bas de page avec renvoi à la bibliographie en fin d'article. Il faut éviter dans les notes infra-paginales toute mention du type loc. cit ou op. cit., que l'on proscriera absolument.

La référence dans les notes de bas de page comporte :

- le nom de l'auteur ou des auteurs de l'article ou de l'ouvrage (3 au maximum, s'il y en a davantage on écrit "Bats *et al.*"). Les noms sont séparés par des virgules, le tiret étant réservé aux noms doubles ;

- l'année d'édition (avec virgule à la suite, mais pas avant). Dans le cas des actes de colloque, on peut indiquer la date du colloque et entre crochets la date de publication : (Bats 1990 [1992]) ;

- la ou les pages choisies (éviter la mention sq. ou sqq.), **sans la mention « p. »**, mais avec col. s'il s'agit de colonnes ; fig. pour figure ; pl. pour planche ; n. si le renvoi est fait à une note.

Ex. (Benoit 1955, 38) ; (Villard 1960, 45, fig. 13)

### Liste bibliographique

Chaque référence appelée dans le texte doit être développée dans la bibliographie, et réciproquement chaque référence mentionnée en bibliographie doit avoir été appelée dans le texte (en note de bas de page).

Les renvois seront rédigés ainsi :

1. pour un ouvrage

en gras, **nom du ou des auteurs, en minuscules suivi de l'année (sans virgule)**, double point.

On cite jusqu'à trois auteurs, au-delà *et al.*

Initiale du (des) prénom(s) suivie d'un point et nom (en minuscules) de l'auteur ou des auteurs (ici, il faut citer tous les auteurs, même s'il y en a plus de trois), virgule.

*titre complet de l'ouvrage* (en italiques), virgule.

lieu de l'édition, numéro de l'édition, éditeur, (entre parenthèses) la collection éventuelle et le numéro du tome dans celle-ci, année de l'édition, nombre de pages, de figures, de planches hors-texte.

Dans le cas d'un ouvrage dont la date d'impression diffère nettement de la date théorique d'édition, mentionner la première entre crochets droits : Paris, 1990 [1992].

Ex : **Sparkes, Talcott 1970** : B. A. Sparkes, L. Talcott, *Black and Plain Pottery of the 6th, 5th and 4th centuries B.C.*, Princeton, (The Athenian Agora, XII, 1 et 2), 1970, 472 p.

**Bats et al. 1990 [1992]**: M. Bats, G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny (dir.), *Marseille grecque et la Gaule*, Actes des colloques de Marseille (1990), Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, (Trav. du Centre C.-Jullian, 11 ; Et. Massa. 3), 1992, 502 p.

Mais, s'ils sont cités fréquemment, ces mêmes ouvrages pourront aussi être cités sous la forme Agora XII ou *Marseille grecque et la Gaule*, voire, pour ce dernier, Et. Massa. 3.

**Sparkes, Talcott 1970** peut aussi s'écrire :

**Agora XII** : B. A. Sparkes, L. Talcott, *Black and Plain Pottery of the 6th, 5th and 4th centuries B.C.*, Princeton, (The Athenian Agora, XII, 1 et 2), 1970, 472 p.

**Bats et al. 1990 [1992]** peut aussi s'écrire :

**Marseille grecque et la Gaule** : M. Bats, G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny (dir.), *Marseille grecque et la Gaule*, Actes des colloques de Marseille (1990), Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, (Trav. du Centre C.-Jullian, 11 ; Et. Massa. 3), 1992, 502 p. ou :

**Et. Massa. 3** : M. Bats, G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny (dir.), *Marseille grecque et la Gaule*, Actes des colloques de Marseille (1990) (Trav. du Centre C.-Jullian, 11 ; Et. Massa. 3), Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, (Trav. du Centre C.-Jullian, 11 ; Et. Massa. 3), 1992, 502 p.

2. pour un article dans une revue :

en gras, **nom du ou des auteurs, en minuscules, suivi de l'année (sans virgule)**, double point.

On cite jusqu'à trois auteurs, au-delà *et al.* Si plusieurs articles du même auteur sont cités pour la même année, on les distingue par une lettre minuscule 1992a, b, c.

Initiale du (des) prénom(s) suivie d'un point et nom (en minuscules) de l'auteur ou des auteurs (ici, il faut citer tous les auteurs, même s'il y en a plus de trois), virgule.

titre complet de l'article (en corps romain) suivi d'une virgule.

titre du périodique (en italique), selon les abréviations de *l'Année Philologique* ou *l'Archäologische Bibliographie* ; ne pas hésiter à donner au complet les titres de périodiques rares.

numéro de tome, éventuellement de fascicule.

année de parution

pages de l'article (sans la mention « p. »)

Ex. **Bérato 1993** : J. Bérato, Evolution de la céramique non tournée de la fin de l'âge du Fer à la période gallo-romaine dans le département du Var, *DAM*, 16, 1993, 317-336.

3. pour un article dans un ouvrage collectif :

en gras, **nom du ou des auteurs, en minuscules suivi de l'année (sans virgule)**, double point.

On cite jusqu'à trois auteurs, au-delà *et al.* Si plusieurs articles du même auteur sont cités pour la même année, on les distingue par une lettre minuscule 1992a, b, c.

Initiale du (des) prénom(s) suivie d'un point et nom (en minuscules) de l'auteur ou des auteurs (ici, il faut citer tous les auteurs, même s'il y en a plus de trois), virgule.

titre complet de l'article (en corps romain) suivi d'une virgule.

*in* :

nom du ou des éditeur(s) scientifique(s), titre de l'ouvrage, lieu et année de parution, si colloque, titre date et lieu du colloque (voir supra), pages de l'article.

Ex. **Tréziny, Troussel 1992** : H. Tréziny, P. Troussel, Les fortifications de Marseille grecque, *in* : M. Bats, G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny (dir.), *Marseille grecque et la Gaule*, Actes des colloques de Marseille (1990), Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, (Trav. du Centre C.-Jullian, 11 ; Et. Massa. 3), 1992, 502 p., 125-138.

Si la référence aux actes du colloque apparaît souvent, on pourra simplifier sous la forme :

**Tréziny, Troussel 1992** : H. Tréziny, P. Troussel, Les fortifications de Marseille grecque, *in* : *Marseille grecque et la Gaule*,

et mettre dans la bibliographie générale une entrée :

*Marseille grecque et la Gaule* = M. Bats, G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny (dir.), *Marseille grecque et la Gaule*, Actes des colloques de Marseille (1990), Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, (Trav. du Centre C.-Jullian, 11 ; Et. Massa. 3), 1992, 502 p., 125-138.